

Cadre d'action pour améliorer la capacité institutionnelle des pays à utiliser les bases factuelles dans l'élaboration des politiques de santé dans la Région de la BUREAU RÉGIONAL DE LA Méditerranée orientale Méditerranée orientale (2020-2024)

	Catégories de pays	Actions à mener par les pays	Soutien de l'OMS et d'autres partenaires du développement
A	Tous les pays	 Mettre en place des mécanismes de réglementation et de gestion des conflits d'intérêts dans l'élaboration des politiques Renforcer les capacités du département de la planification du ministère de la Santé en matière d'évaluation critique des produits de diffusion des connaissances et des rapports de synthèse des bases factuelles (notes d'orientation, évaluations des technologies de la santé, directives et analyses systématiques) Assurer l'accès du ministère de la Santé à des sources de données de la recherche en santé (à savoir via le programme HINARI d'accès à la recherche dans le domaine de la santé de l'OMS) Améliorer les rapports sur les causes de décès et l'observatoire national pour les indicateurs de santé nationaux, y compris les rapports de surveillance 	 Fournir un appui technique pour la sélection de méthodes institutionnelles nationales appropriées pour l'élaboration de politiques à bases factuelles Apporter un appui technique pour le renforcement des capacités nationales clés en vue de l'élaboration de politiques à bases factuelles Soutenir l'élaboration de notes d'orientation d'importance régionale Soutenir l'adaptation des lignes directrices mondiales de l'OMS au contexte régional pour les sujets hautement prioritaires Appuyer l'élaboration de lignes directrices multipays ou régionales pour les sujets primordiaux Établir un réseau régional d'institutions qui soutiennent activement l'élaboration de politiques à bases factuelles au niveau national
В	Pays aux ressources académiques limitées	 En sus du A: Assurer une capacité minimale (épidémiologie et analyse des coûts) pour l'élaboration de rapports sur les politiques Mettre l'accent sur l'adaptation des rapports de synthèse des bases factuelles hautement prioritaires au contexte national Allouer des ressources financières aux activités de conversion des données factuelles en politiques à la demande des donateurs pour le renforcement des capacités nationales 	Soutenir l'élaboration de notes d'orientation et l'adaptation des lignes directrices de l'OMS aux priorités nationales
С	Pays touchés par des urgences prolongées ou aiguës	 En sus du A: Assurer une capacité minimale (épidémiologie et analyse des coûts) pour l'élaboration de rapports sur les politiques Allouer des ressources financières aux activités de conversion des données factuelles en politiques à la demande des donateurs pour le renforcement des capacités nationales 	 En sus du A et B: Soutenir les processus rapides d'adaptation ou d'élaboration de produits de synthèse des politiques pour les besoins du pays
D	Pays à forte capacité académique et ayant une population limitée	 Établir des programmes pour les évaluations nationales des technologies de la santé et l'adaptation/l'élaboration des lignes directrices en collaboration avec les établissements universitaires Mettre en place des processus officiels de conversion des bases factuelles en politiques, y compris pour la rédaction de notes d'orientation et la tenue de dialogues politiques Mettre en place une équipe en charge de la conversion des bases factuelles en politiques au sein du ministère de la santé, comprenant tous les domaines d'expertise clés Élaborer des plans pour les enquêtes sur les ménages au niveau national à moyen terme (par exemple, 10 ans) Mettre au point un registre du cancer et un programme de pharmacovigilance efficaces 	Voir catégorie A
E	Pays à forte capacité académique et ayant une population importante	 En sus du A et D: Créer des instituts affiliés au ministère de la santé (par exemple, NIPH; NIHR; NICE)* chargés de commander, d'élaborer, d'évaluer ou d'adapter les lignes directrices nationales, les évaluations des technologies de la santé et les notes d'orientation Renforcer les capacités des établissements universitaires à couvrir tous les domaines pertinents pour les processus de conversion des bases factuelles en politiques 	Voir catégorie A

NIPH: National Institute for Public Health (institut national de santé publique); NIHR: National Institute for Health Research (institut national de recherche en santé); NICE: National Institute of Health and Clinical Excellence (institut national de la santé et de l'excellence clinique)

Approche multiconceptuelle integrée pour l'élaboration des politiques à bases factuelles

Transfert de connaissances Études Évaluation spécifiques, des suivi et technologies de la santé évaluation Élaboration des politiques à bases factuelles Mise au point **Enquêtes** et adaptation de lignes nationales directrices Données systématiques, systèmes d'information sanitaire

Sources pour les bases factuelles et les produits de diffusion des connaissances pour répondre aux questions de politique

Questions principales de politiques	Sources habituelles pour les bases factuelles	Principaux produits de diffusion de connaissances abordant la question de politique
Quel(le)s sont les questions/problèmes primordiaux(les) par rapport aux prises de décisions ?	Enquêtes auprès des ménages et des établissements Études de surveillance Informations sanitaires de routine Étude sur les causes de décès et la charge de morbidité	Notes d'orientation Aide-mémoire sur les données Observatoires d'information sanitaire
Comment est-il possible d'agir (interventions politiques potentielles, leur sécurité et efficacité) ?	Analyse systématique des études interventionnelles Études interventionnelles Études de surveillance (sur la sécurité)	Lignes directrices de pratique clinique ou de santé publique Études d'évaluation des technologies de la santé Notes d'orientation
Les stratégies politiques ont- elles un bon rapport coût- efficacité ?	Analyses systématiques des études de coût-efficacité Modélisation économique et analyse des coûts	Études d'évaluation des technologies de la santé Lignes directrices de pratique clinique ou de santé publique Notes d'orientation
Dans quelle mesure les options politiques sont-elles réalisables (durabilité, accessibilité économique, acceptabilité et stratégies de mise en œuvre)?	Analyses systématiques des études qualitatives Modélisation économique et analyse des coûts Études qualitatives Évaluations des processus Enquête auprès des bénéficiaires et des prestataires	Notes d'orientation Dialogue sur la politique Études d'évaluation des technologies de la santé Lignes directrices de pratique clinique ou de santé publique